COPIE de la Lettre adreſſée au ROI, par les Miniſtres de Sa Majeſté, le 21 Octobre 1790.

Cell
folio
FRC
9693

SIRE,

LE vœu manifeſté des Repréſentans de la Nation, vous détermina le 18 juillet de l'année dernière, à rappeller deux d'entre nous dans votre Conſeil. L'Aſſemblée avoit déclaré ſolennellement qu'*ils avoient emporté dans leur retraite l'eſtime & les regrets de la Nation.* Vous voulûtes encore prendre dans le ſein de l'Aſſemblée, ceux que depuis Vous avez aſſociés aux premiers; & elle en a remercié Votre Majeſté par l'organe de ſon Préſident, qui lui dit, en ſon nom, qu'*elle les auroit préſentés elle-même.*

MLW 4689

Ces honorables ſuffrages nous, étoient néceſſaires pour eſpérer quelques ſuccès ; & malgré la difficulté des circonſtances, nous crûmes devoir n'écouter que notre zèle & notre dévouement.

Nous avions en nous-mêmes le ſentiment de la droiture de nos intentions. Il nous fut peut-être permis de compter que la confiance publique nous accompagneroit près de Vous, qu'elle ne pourroit nous être enlevée, tant que nous y conſerverions tous nos droits ; & la loi de la reſponſabilité, à laquelle nous nous étions ſoumis avant même qu'elle fût prononcée, ſembloit devoir nous mettre à l'abri des inculpations haſardées, mille fois plus dures que cette loi.

Ainſi, nous avons dû mépriſer les traits de la calomnie, les dénonciations vagues, & tout ce qui auroit pu nous diſtraire des ſoins importans de l'Adminiſtration.

Ainſi nous avons dû nous expoſer à la haine des ennemis de l'ordre, & à la cenſure de ceux qui, ne jugeant les Miniſtres que par les évènemens, n'apprécient ni les obſtacles à vaincre, ni le nombre & le degré d'efforts qui ont été déployés contre eux.

Il eſt conſolant, il eſt glorieux pour nous de pouvoir invoquer votre témoignage auprès de votre Majeſté elle-même.

Elle ſait, & elle a eu la bonté de nous le dire quelquefois, combien, dans une carrière hériſſée de difficultés toujours renaiſſantes, il nous a fallu de courage pour y perſévérer & ſupporter le poids de nos places.

Elle ſait qu'il a fallu nous oublier ſans ceſſe nous-mêmes,

pour ne nous ſouvenir que de l'amour de Votre Majeſté pour le bien des peuples, de l'importance de nos obligations, & de notre dévouement à de ſi grands intérêts.

C'eſt dans les mêmes ſentimens & dans les mêmes principes, qui nous ont fait un devoir ſacré de tout ſacrifice utile, que nous devons maintenant ſupplier Votre Majeſté de prendre en conſidération s'il ne convient pas à ſes intérêts, ainſi qu'à la choſe publique, de choiſir d'autres Miniſtres.

Nous avons lieu de juger, par ce qui vient de ſe paſſer dans l'Aſſemblée Nationale, que nous n'obtenons plus la confiance d'un grand nombre de ceux qui la compoſent; & quoiqu'elle ait, dans ſa juſtice, rejeté le Décret qui lui a été propoſé, quoiqu'il n'ait été rien articulé de précis contre nous, quoique la généralité & l'amertume des imputations, n'annonçent que l'impatience de fixer ſur nous le tort des malheurs publics, & qu'il nous fût facile de rendre ſenſible la pureté de notre conduite, ſoit dans ſon enſemble, ſoit dans tous ſes détails; cependant il peut réſulter de l'éclat même de cette diſcuſſion, & du fantôme de méfiance que l'on cherche à ſuſciter contre nous, une impreſſion fâcheuſe pour le bien de votre ſervice.

Daignez donc, SIRE, peſer dans votre ſageſſe ce que la circonſtance demande de Vous. Daignez impoſer ſilence à votre bonté naturelle, & ne conſulter que l'intérêt de votre perſonne & de votre adminiſtration.

Notre amour pour notre Patrie & pour notre Roi vivra toujours dans nos cœurs; & certes, quel que puiſſe être

Misc. 4

notre ſort, nous mériterons toujours d'être comptés au nombre des bons citoyens de votre Empire.

Nous ſommes avec le plus profond reſpect, &c.

Signé ✠ L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, LA LUZERNE, GUIGNARD & LA TOUR-DU-PIN.

RÉPONSE DU ROI

A la Lettre qui lui a été adreſſée par ſes Miniſtres, le 21 Octobre 1790.

Saint-Cloud, le 22 Octobre 1790.

JE ſuis très-touché des ſentimens que vous me témoignez. Perſonne ne ſait mieux que moi combien ſont peu fondées les inquiétudes que l'on a conçues à votre ſujet. Je vous ai toujours vus amis du peuple, de l'ordre, de la juſtice & des loix. Je prendrai en grande conſidération votre lettre ; je ferai connoître à chacun de vous mes intentions ; & j'attends de votre zèle pour le bien public & de votre attachement pour moi, que juſques-là vous n'abandonnerez pas vos fonctions.

Signé LOUIS.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.